

Association des Naturalistes

Secrétariat
Administration

21, Rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU
(S.-et-M.)

de la Vallée du Loing et de la Forêt de Fontainebleau

FONDEE LE 20 JUIN 1913

Trésorerie

C. C. POSTAL
PARIS 569.34
Ass. des Naturalistes
FONTAINEBLEAU

Tome XXVII - N° 8

BULLETIN MENSUEL
38° Année

AOÛT 1951

EXCURSIONS

Nos excursions mycologiques commenceront dès que les conditions le permettront. Elles auront lieu chaque dimanche après-midi pendant toute la saison. Heures et lieux des rendez-vous seront publiés dans la Presse régionale et affichés au Syndicat d'Initiative de Fontainebleau.

DIMANCHE 19 AOÛT, le Nid de l'Aigle, le Gros Fouteau, sous la conduite de P.Doignon. Rendez-vous à la Maison forestière des Huit Routes (Carrefour de la Plaine de la Chambre) à 14 heures.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE, excursion officielle de la Société mycologique de France en Forêt de Fontainebleau réservée aux membres de ce groupement. Inscriptions au départ de Paris seulement; s'adresser à M.A.Maublanc, Secrétaire général, 12, Rue Notre-Dame des Champs, Paris, 6°.

DIMANCHE 14 OCTOBRE, excursion mycologique en commun avec les Naturalistes parisiens en Forêt de Fontainebleau. Rendez-vous à la gare de Fontainebleau à 9 h.44 (arrivée du train partant de Paris à 8 h.55). Retour gare de Fontainebleau à 18 h.30 (arrivée à Paris 19 h.32). Déjeuner vivres tirés du sac.

L'EXCURSION du 3 Juin a permis de visiter en Forêt de Fontainebleau la Plaine de Samoïs, Courbuisson, la Queue de Fontaine, la Boissière, la Plaine de Bois-le-Roi, les Ecouettes. Elle a été dirigée par M. l'Ingénieur principal des Forêts Cl. Jacquot qui nous en communique le compte-rendu suivant:

Champignons: *Boletus luridus*, *B. erythropus*, *B. edulis*; *Collybia platyphylloides*, *Pluteus cervinus*, *P. leoninus*; *Leucoporus brumalis*. Phanérogames: Dans les pelouses de la Queue de Fontaine: *Orchis pyramidalis*, *Epipactis latifolia*, *Ranunculus chaerophyllos* (surtout dans les chemins); *Gentiana cruciata* n'a pas été retrouvée; en général, la flore présente un retard marqué sur les années normales. Lépidoptères: *Leptidea sinapis*, *Colias Hyale*, *Erebia medusa* (cet intéressant Satyride est commun dans les pelouses de la Queue de Fontaine qui semble être sa seule station à Fontainebleau; son aire semble s'être étendue depuis les années d'avant guerre; on le trouve maintenant à l'ouest de la route de Fontaine-le-Port jusqu'aux confins du canton de la Boissière), *Pararge Maera*, *P. aegeria*, *Coenonympha Pamphilos*, *Melitea cinxia* étaient assez abondants; par contre, des espèces normalement aussi banales que *Coenonympha arcania*, *Epinephelo Hyperanthus*, manquaient totalement. La faune des Lépidoptères était donc exceptionnellement pauvre pour la saison.

Clément JACQUOT.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- Georges ANTOINE, Dr es-Sciences, 28, Rue Colbert, Montreuil, Seine; Mycologie, Botanique; présenté par D. Rapilly.

Georges LESTRADE, Ingénieur A.& M., 23 bis rue René Quinton, Fontainebleau (S.& M.); présenté par J. Rousseau.

Arthur MERCIER, Botaniste amateur, 30, Rue de Mons, Thieu (Hainaut, Belgique); présenté par P. Doignon. Membre donateur.

André ROUBAULT, Professeur agrégé de Sc. natur. au Lycée de Fontainebleau, classes préparatoires aux grandes Ecoles; 46, Rue de la Paroisse, Fontainebleau (S.& M.); présenté par P. Morvan.

NECROLOGIES.- Armand VIRE.- Nous apprenons, de Moissac, la mort de notre collègue Armand VIRE, Dr es-Sciences, Directeur honoraire du Laboratoire de Biologie souterraine au Muséum, administrateur des Sociétés de l'Aven Armand et du Puits de Padirac, ancien Président de la Société Préhistorique française, un des pionniers de la Spéléologie française aux cotés de E.A. Martel. Agé de 82 ans, Armand VIRE était membre de notre Association depuis 1929. Auteur de travaux importants sur les rivières souterraines, il avait notamment contribué à l'étude du gouffre de Padirac. Ses recherches préhistoriques dans la Vallée du Lunain ont été notables et parmi les premières du genre. Un certain nombre seulement ont été publiés. On lui doit surtout: une étude sur la station quaternaire des environs de Lorrez-le-Bocage (1889-1909), la découverte du cimetièro mérovingien de Paley (1889), des recherches sur les ateliers de polissage néolithique de la Vallée du Lunain (1890, 1893, 1897), sur les exploitations néolithiques à Portonville (1891), sur les silos taillés de la Vallée du Lunain (1892); des études sur le village néolithique de La Roche au Diabolo à Paley (1892), les Mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau (1898-1906), sur "La Vallée du Lunain aux âges préhistoriques" (1926). En collaboration avec Paul Bouex, Armand VIRE a publié un Inventaire des enceintes préhistoriques et antéhistoriques de Seine-et-Marne (1919). Dans le domaine de l'Hydrologie, on lui doit un mémoire sur "Les sources du Lunain et ses réapparitions siphonantes de Paley et Lorrez" (1897).

Henri HEDOU.- Membre de notre Association depuis 1927, M. Henri HEDOU, pharmacien à Montoreau, Chef du Laboratoire de Pharmacie à l'Hôpital de cette ville, est mort subitement le 20 Juin d'une crise cardiaque, à l'âge de 57 ans. Père de 7 enfants, il était bien connu dans la région pour ses connaissances mycologiques étendues. Chaque années, il organisait une exposition de Champignons à Montoreau; ses expériences personnelles sur la comestibilité de certaines espèces critiques ont été relatées en 1934 par Michel Badet.

HOMMAGE A LEON DUFOUR.- Dans son ouvrage de biographies "Les célébrités du Pays de Dol-de-Bretagne" (1950), Tony le Montreuer consacre, p. II bis, un article à notre ancien président Léon Dufour, natif de ce pays. Il résume son activité et son oeuvre mycologique, avec indications bibliographiques.

PRIX "LUCIEN WEIL" DE SCIENCES NATURELLES.- Comme chaque année, notre Association a offert un "Prix Lucien Weil" à l'élève du Lycée de Fontainebleau le plus méritant de l'année en Sciences naturelles.

COMITE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES.- Par arrêté ministériel, sont nommés membres du Comité national des Travaux scientifiques MM. Jean HUBERT, Marcel FOURNERIAS, Henri GAUSSEN, Paul GENTY.

DISTINCTIONS.- Par décret du 10 juillet, notre collègue Henri HUBERT, Professeur au Muséum, a été promu officier de la Légion d'Honneur; MM. Henri GAUSSEN, Professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, et Camille GUINET, jardinier-chef des cultures scientifiques du Muséum, ont été nommés chevaliers.

PROTECTION DE LA NATURE

Une réunion de travail de l'Union internationale pour la Protection de la Nature, dont notre Association est membre fondateur, se tiendra du 19 au 25 septembre prochain à La Haye (Pays-Bas) pour étudier notamment "le paysage rural considéré comme milieu naturel de la flore et de la faune dans les pays densément peuplés (inventaires biosociologiques, influences des forêts, etc.)" et la "gestion des réserves naturelles". Du 22 au 26, des excursions sont prévues aux Polders du Zuyderzée, aux Réserves d'Oiseaux aquatiques et migrateurs de Zwarte Meer, à l'île de Terschelling et à la Réserve ornithologique et botanique de Boschplaat.

Par ailleurs, l'U.I.P.N. vient d'éditer un très intéressant et luxueux volume de 538 pages intitulé: "Etat de la protection de la Nature dans le monde en 1950" dressant un inventaire de ce que les différents pays ont entrepris pour préserver leurs ressources naturelles (flore, faune, sols, eaux) contre la dégradation de la race humaine. Le chapitre consacré à la France a été rédigé par notre secrétaire général Pierre DOIGNON pour la protection des flores et des faunes (pp.65-70), par notre ancien Président Cl. JACQUIOT (Législation forestière, pp.71-72), par R.FURON (sols et eaux) et par G.LESTEL (Législation). Ce volume peut être acquis au siège de l'UIPN, 42, rue Montoyer, Bruxelles, au prix de 4 dollars USA (contre-valeur 200 Fr.belges) plus 20 Fr.B. pour l'expédition, ou par les soins de notre secrétariat qui tient des bulletins de souscription à la disposition de nos adhérents.

BIBLIOTHEQUE

DONS.- Le British Museum (National History) vient de faire don à notre bibliothèque, à titre d'échanges, de l'important ouvrage "A Monograph of the Mycetozoa" de A. et G. LISTER. Ce magnifique volume, de 300 pages et 222 planches couleurs et 60 gravures est actuellement l'ouvrage fondamental pour la détermination et la classification des Myxomycètes. Il est à la disposition de nos collègues mycologues qui peuvent le consulter à notre secrétariat.

L'UIPN nous a fait parvenir un exemplaire, dédié spécialement à l'impression au nom de notre Association, de son ouvrage sur la protection de la Nature dans le monde, ci-dessus signalé.

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

L.BERLAND, J.BOURGOGNE, R.JEANNEL, E.SEGUY, Traité de Zoologie, tome X, Insectes supérieurs et Hémiptéroïdes, Masson, 1951.

Jean BOURGOGNE, Les Lépidoptères; La Nature, n°3.194, juin 1951, p. 175.

Marcel BOURNERIAS, Trifolium ornithopodioides en Forêt de Fontainebleau, La Feuille des Naturalistes, 1951, p. 57.

Maurice CAILLEAU, Présence de dulcitol chez le Botrychium Lunaria; Bul. Société Botanique de France, 1949, tome 96, p.232.

Id., Contribution à l'étude de la croissance souterraine de l'Ophioglossum vulgatum; Bull.Soc.Bot.Fr., 1951, p.31.

René DHIEN, La flore d'une vallée bourguignonne; Le Monde des Plantes, 1951, n°276-277, p.31.

Pierre DOIGNON, Faut-il admettre l'Hypnum imponens dans la Région parisienne? ; La Feuille des Naturalistes, 1951, p.41-44.

Claude DUPUIS, Les insectes parasites entomophages; id., 1951, p.45-54.

Helmut GAMS, Géologie, Climatologie, géographie des Alpes; Le Tyrol, les Dolomites; Bull.Soc.Botanique Fr., 1951, p.17, 41.

Raymond GAUME, Excursions botaniques dans la Région parisienne; La Feuille des Naturalistes, 1951, p.55-56.

Philibert GUINIER, Pour comprendre les forêts des Alpes; Bull. Soc. Bot. Fr., 1951, p.32, 85.

Clément JACQUIOT, Essais préliminaires de conservation sous huile minérale de cultures de Basidiomycètes; Rev.de Mycol., 1951, p.27-29.

GEOLOGIE

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES POUINGUES DE NEMOURS.- Etude pétrographique (Suite). A/ Morphologie des poudingues. II/ Le faciès meuble. 3° Gravier, granules: Etudions maintenant la partie meuble qui enrobe les galets. Les galets étant enlevés, un premier tamisage sur le tamis à mailles de 1,9 mm. débarrasse les graviers et granules. Ensuite, un tamisage sous l'eau est rendu nécessaire par la présence de poudres et suspensoides qui agglomèrent les grains ou y adhèrent. Ensuite, après séchage à l'étuve, a lieu le tamisage à sec. Pour traduire les résultats de ces trois tamisages, j'ai fait usage des représentations utilisées par trois laboratoires différents, ceux des professeurs Bourcart, Rivière et Douglas. La comparaison des courbes a présenté quelque intérêt. Cette étude détaillée, avec graphiques correspondants, figure dans le texte original que nous ne pouvons reproduire ici.

Représentation utilisée au Laboratoire de M. Bourcart: Les courbes obtenues révèlent non seulement que les formations sont différemment calibrées, mais aussi que leur hétérogénéité est différente. Un certain nombre montrent une grande rareté des éléments plus grands que 0,5 mm. (de 2 à 10 %) et une proportion de poudres et suspensoides assez faible (de 8 à 16 %). C'est le cas à Esmans-village, Courbaton, St Euzoge, Fay, Poligny, Bézanoux B₂. Pour quelques-uns, au contraire, on remarque un plus grand développement des éléments inférieurs à 50 μ qui entrent pour 30, 40 et même 55 % dans le poids total du sédiment. Ceci est vrai pour Bagneaux, le Bois d'Esmans, Bézanoux B₁, Bézanoux B₄. Quant à l'échantillon des Fourneaux, il se rapproche des argiles; les éléments inférieurs à 50 μ y entrent pour 75 %.

Mais toutes ces données deviennent beaucoup plus nettes si on utilise l'indice d'hétérométrie défini par M. A. Cailleux. Cet indice est proportionnel à l'inverse du coefficient angulaire de la courbe dans sa région la plus relevée. Il permet de traduire mathématiquement la répartition des dimensions des grains dans un sable, c'est-à-dire la plus ou moins grande homogénéité de celui-ci. Classant ses résultats, M. A. Cailleux a groupé ses échantillons d'après leur origine. Il a bien voulu me communiquer quelques-unes de ses mesures réunies en un tableau (non figuré ici) qui donne surtout une idée des limites entre lesquelles oscille l'indice pour chaque genre de formation: marine, deltaïque, lacustre, fluviale, etc. J'y ai ajouté mes propres résultats. Les échelles des valeurs se chevauchant en partie, il est difficile de tirer de cette étude une conclusion sur l'origine des Poudingues de Nemours. Cependant, on semble plus près des formations fluviales que des formations marines.

Au Laboratoire du Fr. Rivière, d'après l'interprétation des courbes, on peut être en présence d'un dépôt fluvial avec excédent de fins comme à Bézanoux B₄, Fay-lès-Nemours, Malicorne; ou bien il s'agit de formations lacustres ou stuarioniennes ou deltaïques: Bézanoux B₁, Courbaton. On observe aussi des courbes révélant une absence de triage due, par exemple, à une sédimentation brutale. Les courbes de Bézanoux B₃, Bagneaux, Poligny sont celles d'éléments fluviaux fins caractéristiques. Sans présenter un maximum très accentué du côté des grains inférieurs à 0,05 mm., leur surface se développe presque tout entière dans la région des grains inférieurs à 0,31 mm.

La représentation utilisée par le Fr. Douglas conduit à des conclusions montrant que l'on se rapproche de ce qui a été observé soit dans différentes parties du fleuve, soit dans des estuaires ou des deltas, soit dans les lacs ou les lagunes. Dans le long sillon où ont été faites les observations, on ne peut pas délimiter de zones à dépôts plus grossiers et des zones à dépôts plus fins, ceux-ci s'interpénétrant souvent. Ainsi, au S. jusqu'à Dormelles (situé très au N;) on trouve les traces d'un fleuve. D'autre part, en un même lieu, comme à Bézanoux, on trouve à la fois des traces fluviales, estuariennes et lacustres. Et ce fait apparaîtrait plus fréquent encore si on faisait la granulométrie des couches successives de diverses carrières comme celles de St Euzoge et des Fourneaux.

Cependant, il est indiscutable qu'au S. dominant les dépôts fluviatiles ou fluvio-torrentiels (St Euzoge, Malicorne, Poligny, Fay, Bagneaux) et même torrentiels (Les Fourneaux). Au N. au contraire se multiplient les traces estuariennes, lagunaires, lacustres en même temps que l'argile devient beaucoup plus abondante. Ainsi, à Bézanleux, une couche d'argile est intercalée entre les formations sableuses diagnostiquées dépôts deltaïques ou rives d'inondation. Au N. de la Seine, à Courbeton, un sable de delta lagunaire avoisine la carrière d'argile de Merlange.

Tableau comparatif des conclusions tirées de l'examen des courbes granulométriques établies par les méthodes des Prs. Rivière (R) et Doeglas (D) concernant l'origine du sédiment: Poligny et Bagneaux: fluviatile fân caractéristique (R), suspension de fleuve (D).- Fay-lès-Nemours: fluviatile + excédent de fins (R), lit de fleuve (D).- Dormelles: fluvio-torrentiel grossier avec fins impliquant sédimentation brutale (R), lit de fleuve (R).- Bézanleux B₁: stock lacustre net (R), suspension de fleuve (D); B₂: estuaire ou delta lacustre (R), sable de bancs (D); B₃: rives d'inondations avec moins gros éléments (R), schorres et rives fluviatiles (D); B₄: fluviaïle avec excédent de fins (R), lit de fleuve (D).- Les Fourneaux: stock relativement grossier mais avec très grosse proportion de fins impliquant sédimentation brutale (R), suspension de fleuve (D).- Courbeton: estuaire ou delta dans un lac ou une lagune ou terrasse d'inondation (R).- Bois d'Esmans: lacustre possible (R), sable des bancs pas toujours typique de fleuve (D).- Esmans-village: lacustre (R), lit de fleuve (D).- Malicorne: fluviatile déposé dans les zones de ralentissement (R), lit de fleuve (D).- St Euzoge: fluvio-torrentiel (R), résidu de fond de lit lavé par le courant (D).

II/ Le faciès meuble. 4^o Etude des sables au binoculaire: L'étude morphologique des sables se fait aisément au binoculaire qui permet d'apprécier le degré d'usure des grains. Ceux-ci sont anguleux aux petites dimensions et plus arrondis quand ils sont plus gros sans prendre cependant la forme subsphérique d'éléments éoliens. Cette différence d'usure suivant la grosseur n'est pas spéciale à la formation étudiée. Divers auteurs l'ont signalée pour des sables variés. M. Cailleux, entre autres, explique ceci en faisant remarquer que "du fait de la petite masse des grains, les chocs qu'ils reçoivent ou qu'ils donnent sont très peu violents".

Mais ces observations se précisent si l'on emploie la méthode morphoscopiques de M.A.Cailleux. Celui-ci a classé les grains suivant leur degré d'usure en "grains non usés", "grains émoussés luisants" et "grains ronds mats". Etablissant le pourcentage du nombre de grains de chacune de ces catégories dans une formation donnée, il a traduit ces résultats par des courbes (pourcentage fonction de la taille) et il a classé ces courbes suivant l'origine du sable. J'ai fait ce travail pour quelques-uns des dépôts. Sur les courbes obtenues, on peut faire les remarques suivantes: Pour Poligny; le pourcentage des émoussés luisants passe par un maximum pour la dimension 0,33 mm. et ce maximum est élevé: 80 %. Pour Bagneaux et pour Malicorne, après un maximum de 60 % à 0,33 mm. pour le 1^o et 80 % à 0,46 mm. pour le second, on observe un maximum relatif et une nouvelle montée de courbe. Enfin, pour St Euzoge, la proportion d'émoussés luisants ne dépasse pas la valeur 24 % à laquelle elle se maintient entre 0,46 mm. et 0,85 mm.

Comment interpréter ces faits? Toutes les courbes sur lesquelles M. A. Cailleux a observé la présence d'un maximum (et il se remarquait comme ici entre 0,3 mm. et 0,6 mm.) étaient celles des sables fluviatiles ayant remanié un matériel marin. Ce maximum; représentait comme ici un pourcentage d'émoussés luisants supérieur à 20 %. L'auteur en explique l'existence par le mélange, aux grains émoussés, de gros grains neufs provenant d'une arénisation plus récente de roches contenant du quartz. Dans le cas des Poudingues de Nemours, M. A.Cailleux y verrait la confirmation de l'hypothèse déjà mentionnée: à savoir l'existence de la mer crétacée aux cordons littoraux de laquelle aurait été emprunté une partie du matériel. Il semble en tous cas y avoir,

dans ce maximum, le signe du mélange de deux matériels différemment usés. Disons d'ailleurs que le nombre des mesures faites est trop minime pour qu'on en puisse tirer des conclusions. Il serait intéressant de les multiplier.

B/ Analyse des argiles aux rayons X. L'analyse révèle la présence d'argiles à la fois dans les parties sableuses et dans les éléments cimentés. Les rayons X permettent de déterminer la nature de ces argiles: Kaolinite ou bien argiles plus riches en silice telles que l'anaxite ou le groupe des montmorillonites. Il sera certainement fort intéressant, par la suite, d'établir un parallèle entre la nature des argiles d'un grès et d'un faciès sableux qui le cotoie. Peut-être la comparaison pourra-t-elle mettre sur la voie des transformations chimiques qui ont présidé à la cimentation.

Voici les résultats trouvés jusqu'à présent: Courbeton: Argile du sable: kaolinite, un peu de montmorillonite et un peu d'argile illitique.- Fay: argile de sable: kaolinite; argile du grès: kaolinite, traces d'illite altérée. Poligny: Argile de sable: illite, minéraux montmorillonitiques et un peu de kaolinite; argile des grès: illites (?) magnésiennes de mêmes raies que la bravaisite.- Bagneaux: Argile du sable: illite (peu); argile du grès: minéral inconnu à déterminer, probablement très riche en silice.

(Au prochain article: Analyse micrographique)

Alice FEE.

ZOOLOGIE

EXPERIENCES SUR LES DEPLACEMENTS DE TROPIDONOTUS NATRIX (REPTILES OPHIDIENS).- Cette Couleuvre voyage beaucoup, mais dans un périmètre restreint, surtout si elle a de l'eau à sa portée. En Août 1949, j'ai intentionnellement lâché un jeune Tropidonotus natrix dans mon jardin qui n'est pas clos de murs; un an plus tard, l'animal a été retrouvé dans la cour; il avait choisi pour gîte une bouche d'aération située sous la maison et devait se nourrir de crapauds qui hantent les plates-bandes. Il lui était pourtant possible de gagner la rivière située à cent mètres de l'habitation. Peut-être s'y rendait-il parfois?

En Juillet 1950, j'ai lâché trois Coronella austriaca et une femelle de Tropidonotus natrix de 0,90 m. Les voisins, avertis, m'ont tenu au courant des voyages de ces pensionnaires. Je précise que le quartier n'habite aucun serpent, donc pas de confusion possible. Quatre jours après, le natrix était signalé dans une remise située à vingt mètres de là; il s'y était introduit en passant sous la porte. La personne l'ayant vu pénétrer dans ce local précisa que le reptile sortait de son jardin. Huit jours plus tard, une voisine m'avertissait avec frayeur que la bête fréquentait ses plates-bandes et s'était enfuie dans la rivière, à 100 m. de là. Enfin, le 9 Août, une autre voisine m'a signalé la présence de la Couleuvre à collier dans le jardin contigu au mien, c'est à dire à 30 m. Quelques semaines plus tard, un troisième voisin l'a tué à 80 m. de la maison.

Une des trois Coronelles était en compagnie du Tropidonotus. Une autre a été retrouvée à 20 m. de la maison, dans la rue, le 25 Août à 7 heures. Remise en cage, elle ne semblait pas avoir perdu, malgré 15 jours de liberté, les habitudes civilisées qu'elle avait acquises en captivité et ne chercha pas à mordre comme les sujets sauvages, ce qui se confirme lorsque Rollinat constate que des Coronelles apprivoisées le sont encore après l'hivernage.

D'après ces quelques expériences, il semble que ces deux Ophidiens circulent beaucoup, mais dans un rayon n'excédant guère cent mètres.

Max MOUCHET.

ORNITHOLOGIE

NOTES SUR QUELQUES RAPACES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU.- L'Accipiter nisus (Epervier, Faux-Emouchet) est une espèce sédentaire, assez commune, nichant. Je n'ai jamais rencontré la sous-espèce: Epervier majeur, malgré le grand nombre de spécimens d'Accipiter que j'ai tués. J'ai vu ce petit Rapace,

le plus nuisible de tous à mon avis, s'envoler avec, soit un Merle, soit deux moineaux dans ses serres. J'ai pu en tirer sept à Nemours dans un parc de 4 hectares seulement. Le 26 mars 1944, dans les plaines de Fay-Lavau, une femelle poursuivait une proie qui s'était cachée dans les hautes Bruyères en bordure des plaines et qui allait être saisie lorsque j'ai fait fuir l'Epervier en lui lançant ma canne.

Le Grand Duc (*Bubo bubo* L.) qui a fui devant les déboisements et a disparu de la région est un grand destructeur de gibier; il se nourrit de lièvres, lapins, perdrix. Sa dépouille, même naturalisée, permet d'attirer tous les Oiseaux de proie (Buses, Busards, Faucons, Eperviers), les Pics, Geais, Corneilles, Corbeaux, et en permet une importante destruction au fusil. J'ai pratiqué cette chasse à Nemours depuis 1908; c'est elle qui m'a permis de me procurer toutes les espèces de Rapaces de la région qu'il m'eût été impossible de capturer autrement.

Asio otus L., le Hibou Moyen Duc, périodique assez commun, niche et se nourrit de petits rongeurs. En chassant dans les bois de la plaine d'Arville, j'ai vu une bande d'une vingtaine d'individus peu farouches, au moment de la migration d'automne. J'ai observé aussi, lors du passage de printemps, des Faucons crécerelles poursuivis en plein jour dans un champ de betteraves à Fay et aussi au Puisolet, un Moyen Duc et l'obliger à se réfugier dans les bois.

Jean LASNIER.

SYLVOBIOLOGIE

LES RECENTES GLANDEES ET LA NECESSITE D'EN PROFITER.- Les Chênes du Nord de la France comprennent deux espèces spontanées: le Rouvre et le Pédonculé, qui voisinent dans les peuplements forestiers.

Le Chêne rouvre occupe généralement les collines, plateaux et contreforts des montagnes jusqu'à 1.000 m. d'altitude, en sols secs, sablonneux ou calcaires, avec un tronc élancé, pouvant atteindre 40 m. de hauteur, à branches courtes et droites pourvues de feuilles pétiolées et de fleurs à sexes séparés, mais réunis sur le même pied, éclosés en Avril-Mai, donnant des glands agglomérés, sans pédoncule, généralement petits, cylindriques, murs en Septembre-Octobre, à germination prompte et racine pivotante. Les Chênes, essences de lumière, exigent une insolation directe pour s'accroître, aucun d'eux ne résiste à l'action du couvert qui, pour le Rouvre, ne peut être maintenu plus de 4 ans sans disparition des semis.

Le Chêne pédonculé recherche les plaines et fonds de vallées en sols frais et argileux, avec un tronc très élevé mais parfois bifurqué, à branches étalées et sinueuses, pourvues de feuilles sessiles, de fleurs unisexuées et de glands longuement pédonculés (floraison, maturité et germination comme précédemment). Mais son exigence de lumière est encore plus accoutumée que celle du Rouvre et ne lui permet de rester que deux ans sous le couvert. Le Chêne est l'essence précieuse par excellence, également remarquable par sa dureté, sa souplesse, sa longévité et même sa beauté, de sorte que sa valeur atteint actuellement 40.000 Fr. le mètre-cube dans sa meilleure qualité (bois de tranchage), ce qui impose sa préférence à toutes les autres essences. En mars 1951 un Chêne de la Forêt de Tronçais, de 310 ans, 4,30 m. de circonférence et cubant 38.500 m³, a été vendu 2.571.900 Fr., soit plus de 125.000 Fr. le mètre cube.

La régénération naturelle du Chêne est souvent contrariée par la rareté des glandées (années de semences). En dehors du Bassin de l'Adour où les glandées sont fréquentes, celles-ci n'apparaissent jadis qu'à des intervalles de 5 à 10 ans, par suite d'avortement des fleurs du aux insectes et aux gelées printanières. Ce phénomène empêchait souvent les coupes de Futaie et même de Taillis de se regarnir dans l'année suivante, avant que le sol ne soit envahi par le mort-bois et le couvert refermé arrêtant la lumière, de sorte que la glandée retardée ne pouvait être utilisée sans travaux onéreux. Mais

depuis 1943 cette situation s'est trouvée heureusement améliorée par des glandées fréquentes, à tel point qu'on rencontre actuellement, en beaucoup de forêts de France, des taches de semis de Chêne serrés et couvrant plusieurs acres autour des vieux arbres. Dans ces conditions, il serait éminemment déplorable de ne point profiter des ressources que nous offre la Nature, ce qui oblige à dégager ces semis au moyen d'extraction des réserves qui les privent de lumière par leur couvert et d'humidité par leurs racines.

Au cas particulier de la Forêt de Fontainebleau, les dernières glandées ont été très abondantes, ce qui a fourni au gros gibier une nourriture substantielle et par suite une grande vigueur, rendant sa capture difficile; mais, malgré cette consommation, il subsiste des taches de semis de Chênes étendues tant dans les vieilles et jeunes futaies que dans les anciens taillis en conversion où il devient nécessaire de pratiquer l'extraction des réserves dominantes, non seulement dans la parcelle en tour d'exploitation, mais dans beaucoup de parcelles voisines.

On sait cependant que ces dispositions judicieuses ne cadrent point avec les principes de certains Naturalistes Bellifontains refusant d'admettre, dans les origines de leur forêt, l'influence de l'homme, pourtant inévitable et qui même semble avoir du prédominer en des siècles éloignés, dans les vieilles futaies, notamment à la Vente aux Charmes, la Tillaie, les Ventes à la Reine, où il ne reste guère de Charmes et encore moins de Tilleuls, mais beaucoup de vieux Chênes issus d'anciennes glandées bien dégagées.

Cette influence est confirmée sur la moitié de la forêt par la carte de Fer (1705), notamment dans la Plaine de Bois le Roy où la coupe définitive de 1934, portant sur un matériel considérable de très gros Chênes âgés de 250 ans environ (et donc tous jeunes arbres en 1705), ayant une forme élancée et typiquement forestière, ne permet pas de mettre en doute l'existence à cette époque d'une régénération naturelle ou artificielle, mais certainement dirigée dans une éducation en futaie régulière.

Les trouées, que provoque dans la Hêtraie (mêlée de Chênes) la chute des vieux arbres, ne sont pas assez étendues, même sous le climat de Fontainebleau, pour permettre la régénération des Chênes (de même que des Pins), car les dernières extractions dans les Réserves dirigées n'ont nullement favorisé le maintien et l'extention des Chênes, mais seulement ceux des Hêtres, ce qui nous ramène à la nécessité de profiter des glandées.

Georges LUNEAU.

BOTANIQUE

PHANEROGAMES RECOLTES A ACHERES-LA-FORET.- Les espèces indiquées ci-dessous ont été récoltées par nous aux environs immédiats d'Achères-la-Forêt (Seine-et-Marne): Orchidées: *Orchis simia*, *O. ustulata*, *O. mascula*, *O. montana*, *Loroglossum hircinum*, *Neottia Nidus-Avis*.- Labiées: *Lamium hybridum*, *L. amplexicaule*, *L. album*, *Ballota foetida*, *Betonica officinalis*, *Calametha Acinos*, *Teucrium chamaedrys*, *T. scorodonia*, *T. (Ajuga) Chamaeopytis* (rare), *Stachys recta*, *Calametha clinopodium*, *Origanum vulgare*, *Brunella grandiflora*, *Ajuga reptans*, *Mentha rotundifolia*, *Salvia pratensis*.- Liliacées: *Phalangium Liliago*, (rare), *Ornithogalum umbellatum*, *O. pyrenaicum* (rare), *Muscari comosum*, *Scilla autumnalis*, *Endymion nutans*, *Polygonatum multiflorum*, *Convallaria maialis*.- Crucifères: *Alyssum calysanum*, *Arabis sagittata*, *Draba verna*, *Thlapsi arvense*, *Capsella Bursa-pastoris*, *Raphanus* et autres Chous et Moutardes.- Rosadées: *Spirea filipendula*, *Rosa spinosissima*, *R. canina* et une autre espèce non déterminée, *Agrimonia*, *Geum urbanum*, *Potentilla splendens* (très répandue sous bois), autres *Potentilles*.- Caryophyllées: *Dianthus carthusianorum*, *D. Armeria*, *D. prolifera*, *Gerastium arvense*, *Stellaria holostea*, *S. media*, *Lychnis dioica*, *L. Githago*, *Silene inflata*, *S. nutans*, *Saponaria officinalis*.- Plombaginées: *Armeria plantaginea* (très répandu).- Composées: *Aster Tripolium*, *Erigeron acris*, *Inula Conyza*, *Tussilago farfara* et toutes espèces courantes.- Ombellifères: *Sium angustifolium* (rare), espèces non déterminées.- Scrophulariées: *Veronica spicata*, *Pedicularis*

silvatica (rare), Veronica et Linaria courantes, Melampyrum, etc.

Indépendamment de ces Phanérogames, nous avons observé Equisetum arvense (peu fréquent), Saxifraga granulata, trois espèces de Sedum, Geranium sanguineum (en forêt) et d'autres plantes courantes.

Germaine CLARETIE.

SELECTION AGRONOMIQUE. La plupart des agronomes de Seine-et-Marne ont assisté, le 6 Juillet 1951, à une intéressante démonstration de sélection auprès des établissements Tourneur, de Coulommiers, où se poursuit avec une application très scientifique l'amélioration des plantes cultivées.

On sait que tous les êtres vivants sont composés de cellules où l'observation microscopique fait apparaître un noyau contenant des filaments dits chromosomes dont la multiplication correspond généralement à un accroissement de vigueur et de fertilité. A ce point de vue ont été étudiées les plantes suivantes: Blé, Avoine, Betterave, Lin, Luzerne, Trèfle, en utilisant pratiquement, comme caractère déterminant de leurs qualités, la grosseur des grains de pollen, pour les fixer ensuite par croisement des moilleures variétés dont l'évolution fait l'objet de comparaisons dans des champs d'expériences.

Les Blés ainsi obtenus présentent des épis multiples et gros comme le pouce, résistant à la rouille, au charbon, à la verse et produisant des farines recherchées pour le pain, les biscuits, biscottes et pâtes alimentaires, qui diffèrent par leur teneur en gluten (partie azotée de la farine), dont on peut déterminer les qualités après lavage sur des échantillons soumis à extensions.

Les Avoines montrent des variétés élevées à hauteur d'homme et appréciées pour la couleur noire de leur graines, qu'on prétend favorable à la nutrition. Les Betteraves font l'objet d'une fragmentation de leurs semences destinée à les rendre monogerme pour éviter le développement contigu de plusieurs plantes pgligoant à la pratique onéreuse des démariages. Les Lins présentent le double intérêt de leurs fibres textiles et de leurs graines oléagineuses. Enfin, les Luzernes et Trèfles donnent lieu à des opérations de nettoyage pour débarrasser leurs graines des Cuscutes, Oseillos et autres espèces adventices susceptibles d'envahir les prairies. Pour enlever les mauvaises graines, crochues ou poilues, on utilise un mélange de limaille de fer qui adhère à ces graines mais non point à celles des Légumineuses et permet de retenir les premières sur des cylindres aimantés.

On voit donc à quelles complications est entraîné le simple commerce des semences afin d'y introduire les pratiques de sélection nécessaires pour la culture intensive qui est réclamée par nos exigences modernes.

Georges LUNEAU.

MYCOLOGIE

UN CYSTODERMA (AGARICALES) RARISSIME TROUVE A FONTAINEBLEAU. - M. Marcel Loequin, dans la monographie des Cystoderma qu'il vient de faire paraître (Bull. Soc. mycol. Fr., 1951, pp. 65-80), décrit (p. 72) le rarissime Cystoderma ponderosum Smith & Singer, d'après trois échantillons, dont deux carpophores trouvés le 12 octobre 1948 en Forêt de Fontainebleau par nos collègues Valentine Allorge et Raymond Gaume. Le troisième provenait de la région lyonnaise. Cette espèce, créée en 1945 n'était connue jusqu'alors que de sa localité type, des États-Unis. M. Loequin précise: "Cette espèce est incontestablement un Cystoderma, cependant tous ses caractères la rapprochent des Lépiota. Sa seule présence est un argument en faveur du maintien des Cystoderma dans les Lépiotées".

CHAMPIGNONS RECOLTES PAR LA SOCIETE MYCOLOGIQUE DE FRANCE AU GROS FOUTEAU ET A LA MARE AUX EVEES. - Le Bulletin de la Société mycologique de France (1950, p. 269) vient de publier le rapport de notre savant collègue André Maublanc concernant les cinq excursions effectuées par cette société dans la

région parisienne en 1948. Nous extrayons de la liste des espèces récoltées celles qui ont été trouvées en Forêt de Fontainebleau le 1^o Octobre, au Gros Fouteau et à la Mare aux Evées. Rappelons que nous avons déjà publié (Bull. ANVL, 1948, p. 74) un compte rendu de cette excursion. Nous indiquons par le signe + les espèces rares à Fbleau, par ++ celles qui n'ont pas été signalées lors de notre compte rendu ci-dessus, et par +++ les espèces nouvelles non encore mentionnées dans notre région.

Amanita citrina, *phalloides*, *porphyria*; *Boletus aurantiacus*, *badius*, *chrysentheron*, *erythropus*, *Queleti*; *Collybia acervata*, *butyracea*, *longipes*; *Coprinus comatus*, ++ *insignis*, + *plicatilis*, *saccharinus*; *Cortinarius anomalus*, *anthracinus*, *caesiocyaneus*, + *cedretorum*, + *cephalixus*, *cyanopus*, + *macropus*, + *ochroleucus*, *praestans*, + *splendens*, *torvus*, + *turgidus*, *violaceus*; *Crepidotus mollis*; *Cystoderma amianthinum*; *Entoloma nidorosum*; *Flammula +alnicola*, +++ *limulata*; *Galera (=Pholiota) ++mycenopsis*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Hygrophorus Russula*; *Hypoholoma hydrophilum*; *Inocybe +++flocculosa*, +++ *umbrina*; *Laccaria laccata*, *tortilis*; *Laccrymaria velutina*; *Lactarius subdulcis*, *turpis*; *Lepiota acutesquamosa*, *echinata*, *procera*, (*Eulepiota +++pseudohelveola* Kühner 1936; *Leucopaxillus paradoxus*; *Marasmius andrasaceus*, *cohaerens*, *rotula*; *Mycena +capillaris*, *galericulata*, *haematopus*, *pura*, *sanguinolenta*; *Nematoloma fasciculare*, *sublateritium*; *Panus torulosus*; *Paxillus involutus*; *Pholiota aurivella*, +++ *Junonia*, *squarrosa*; *Pleurotus (Acanthocystis) +applicatus*, *lignatilis*, *mastrucatus*, *ostreatus*, *petaloides*; *Pluteus cervinus*, +++ *coccineus*, *chrysophaeus*, +++ *Godei*, *umbrosus*; *Psaliotta silvicola*; *Rhodopaxillus glaucocanus*, *mundulus*; *Russula atropurpurea*, + *brunneoviolacea*, *densifolia*, *drymeia*, *emetica*, *fallax*, *fellea*, *ochroleuca*, +++ *Raoulti* Petersen, *Velenovski*, *xerampelina*; *Schyzophyllum commune*; *Tricholoma acerbum*, + *carneum*, *sulfureum*, *ustale*; *Calodon +graveolens*, *zonatum*; *Clavaria stricta*; *Daedalea quercina*; *Fistulina hepatica*; *Hydnum coralloides*, *erinaceum*; *Merulius tremellosus*; *Polyporus fomentarius*, *giganteus*, *Schwenitzii*, *varius*; *Poria ++mucida*; *Stereum hirsutum*, + *frustulosum*, *insignitum*; *Lycoperdon piriforme*, ++ *umbrinum (=constellatum)*; *Aleuria +micropus*; *Calycella +++terrestris*; *Galactinia +++limosa*; *Hypoxyton ++coccineum*; *Mollisia +++cinerella* Sacc.; *Orbilbia +xanthostigma*; *Ombrophila +imberbis*; *Pulvinula +constellatio*.

André MAUBLANC.

TOPONYMIE

SUR LE TERME "BUISSON". ORIGINES, EVOLUTION, DERIVES, ANALOGIES.- Suite des pp. 49, 60, 94.- Le sens du buisson germanique et anglais ne permet pas de douter du sens primitif du buisson français. En Allemand, bush signifie à la fois buisson, bocage et arbrisseau, et son dérivé buschel: touffe, bouquet, rameau. Le mot composé buschwerk signifie broussaille. Le bush, en Afrique du Sud et en Australie, est le pays sec et inculte, intermédiaire entre la steppe et le désert, où poussent des plantes épineuses et des buissons. Les Boers en appellèrent les sauvages habitants les Boschimans, les Hommes du Buisson (Bosch en hollandais), et les Anglais les Bushmen.

Le Bousche roman et le Buisson français ont été à l'origine l'équivalent de ce bush anglais, quelque chose d'analogue au maquis corse et à la brousse de nos coloniaux, une étendue inculte couverte d'arbrisseaux buissonnants et de broussailles; quelque chose de comparable - l'action de l'homme en moins - à la brosse, ceinture de buissons plantés intentionnellement à la lisière d'une forêt afin d'en protéger les jeunes arbres; quelque chose de comparable à la broussaille elle-même (dont le nom vient de brosse) espace couvert de genets et d'ajoncs, touffes d'épines et de ronces, champ de bruyère (mot qui signifiait à l'origine buisson par son radical celtique brug, buisson, devenu en bas-latin brucaria).

Tout en possédant cette large acception, le buisson avait aussi celle, plus restreinte, de simple arbrisseau, de simple touffe d'épines, témoin cette pastourielle du XIII^e siècle, citée par Bédier et Hazard:

.... Pastorello

Vis soant lonc un bouison (8)

 Mult fut belle

Et de cors et de fasson

Je vis une pastourelle

 assise auprès d'un buisson

Témoin aussi cet extrait de l'épisode de Renart et de l'andouille:	
Par ci trépasso une compaigne	Dans cette plainc, au
Qui vient parmi ceste champaingne	milieu des buissons,
Par ces buissons, los ces espines	près de ces épines

Le buisson d'aujourd'hui, bien appauvri de sens, n'a plus que celui d'une touffe d'épines et, au figuré, dans la langue des gourmets, celui d'une pyramide d'écrevisses.

Et pourtant, durant l'époque intermédiaire, pendant des siècles, ce mot avait crevé les limites de sa signification primitive pour devenir presque synonyme de taillis; mais du même coup il avait perdu de sa précision originelle. En voici une preuve: Nicolas de Nicolay, géographe du roi Charles IX a écrit en 1569 une "Générale Description du Bourbonnais", pleine d'intéressants renseignements sur les "forêts, bois, buissons et estangs" de chacune des chatellenies de cette province, et notamment sur la "Forêt de Tronçais la grande". Un paragraphe de chaque chapitre y est généralement réservé aux bois et forêts, que distingue une question de grandeur seulement. Un second paragraphe y est réservé aux buissons, parfois un troisième aux bois taillis et un quatrième aux étangs. Ce classement indique bien que, dans la pensée du géographe, une différence de nature existe entre les uns et les autres. Mais dans ces énumérations de forêts, il cite des buissons et de même dans ses énumérations de taillis. Ce n'est pas simple erreur dans l'établissement de longues listes; les commentaires qui les accompagnent montrent que la confusion des termes traduit des nuances indécises entre les choses. Voici par exemple sur le territoire de la paroisse de Chazemais "les buissons de l'abbaye de Bussières-les-Nonnains (le nom de Bussières indique que, dans ces buissons, il y a Buis) lesquels buissons sont de grande estendue de bois revenants". Voici encore sur le territoire de Chazemais, un lieu dénommé la Croste "auquel lieu il y a un beau chasteau fort et les buissons appolés les forests de la Creste" Ici, ces buissons sont donc des forêts, là ils étaient des taillis. En règle générale, cependant, sous le titre buisson, Nicolay mentionne des "buissons" des brosses, des morrts-bois, par exemple "la garenne de Chantelle ruinée, le bois d'Espineul ruiné" (le nom d'Espineul, c'est-à-dire clairière au milieu des épines, ou lieu couvert d'épines, est caractéristique), des garonnes, par exemple "la garenne de Nérís qui est toute de buis" et aussi des taillis et des tailles. Ailleurs encore il donne une précision quant à la configuration: "La forêt de Lespinasse (encore un nom caractéristique) avec le buisson du Loup-Pendu et du Rebastion, au milieu duquel est la dite forêt". Ailleurs il donne une précision quant au mode d'exploitation: "Entre les deux fleuves de Loire et d'Allier, y a un buisson appelé le buisson de Mars, auquel Monseigneur (il s'agit du duc de Bourbonnais qui était alors Henri d'Anjou, le futur Henri III) prend le tiers de la vente de la coupe, qui en est faite de douze en douze ans".

Il est donc certain qu'au XVI^e siècle le mot buisson s'appliquait aux taillis. Je ne tenterai pas d'expliquer pourquoi, alors et depuis lors, une si singulière fortune et infortune. Les mots naissent, évoluent et meurent comme les individus et les peuples. Peut-être a-t-il été un mot trop ambitieux et guetté par des concurrents trop habiles: - voyez l'essor pris par deux d'entre eux: brousse et maquis - une république polonaise sans discipline dans le monde des mots, groupant des nationalités trop disparates et qui, pour conquérir des terres étrangères (brosse, coupe, taillis, garenne...) n'a pas su défendre ses frontières mal bornées (hallier, fourré, brande, lande, broussaille...) ni imposer sa loi aux seigneurs turbulents dont elle avait englobé les domaines sous son pouvoir théorique (roncier, buis, bruyère, épinaie...).

C'est ainsi que chacun d'eux a reconquis son domaine propre, et que le mot qui avait trop embrassé s'est décomposé sous les coups de ses puissants rivaux.

- (1) Jacques Chevalier et G. Raffignon, La forêt de Tronçais, p.4, I4, I6, 43.
- (2) Comte de Soultrait, L'armorial du Bourbonnais, I, p.130.
- (3) Aubert de la Faige et Roger de la Boutresse, Les fiefs du Bourbonnais, La Palisse, pp.6, 568.
- (4) Chanoine Moret, Paroisses Bourbonnaises, I, p.390.
- (5) Ernest Bourges, Recherches sur Fontainebleau, p.483.
- (6) Abbé Chataing, Vocabulaire français-patois de la vallée de l'Ance; Mémoires de l'Acad. des Soc. Sc. et Belles-Lettres de Clermont, pp.25, 26, 79, 82.
- (7) Albert Dauzat, Les noms de lieux, pp.27, 28, 100, 113, 125, 144, 221.
- (8) Géraud Lavergne, Le parler Bourbonnais aux XII^e et XIV^e siècles, pp.38, 116.
- (9) Albert Dauzat, La géographie linguistique, p.173.
- (10) Augustin Bernard, Le Bourbonnais et le Berry, p.19.
- (11) Chazaud, Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier.
- (12) Nicolas de Nicolay, Générale description du Bourbonnais.
- (13) Hugues Lapaire, Le Berry vu par un Berrichon, p.12.
- (14) Hugues Lapaire, Le patois berrichon, p.62.
- (15) Rouleau, Essai de folklore de la Sologne bourbonnaise, pp.15, 37.

François MITTON.

SUR LES "BUISSONS" DE BIÈRE ET DE BRIE.- F.-G. de Montmorin, marquis de Saint Hérem, porte, dans "L'Etat de la France" de 1699 les titres de... capitaine, garde et gouverneur de la Forêt de Bière, ... maître particulier des Eaux et Forêts du baillage de Melun, ... capitaine des chasses de ces mêmes lieux, bûis et buissons de Brie, etc. En 1328-29, le personnel subalterne de la forêt et des buissons en dépendant comprend un effectif de 21 hommes dont un sergent pour les buissons de la forêt recevant 12 deniers et assisté d'un garde payé 8 deniers. En 1372-73, le compte établi par Michel de Ferron receveur général des Eaux et Forêts nous apprend que le sergent à cheval, garde des buissons de Bière, touche 18 deniers et que le sergent des garennes reçoit 4 deniers. Le sergent préposé à la garde des Buissons de Tournenfuye touche 12 deniers parisis de gage et 40 sous parisis pour sa robe. (cf. M. Deroy, Etude sur le régime de la Forêt de Fbleau..., 2^e partie, chap. III et IV).

Paul PREGENT.

OBSERVATIONS SUR LA CARTOGRAPHIE DE LA VALLEE DU LOING.- De grandes divergences existent entre les diverses cartes publiées par l'IGN concernant le secteur Montigny-Episy, entre le Loing et le canal du Loing, cotes 52,1 à 1'W. et 50,3 à 1'E. Sur la carte au 1/20.000^e en couleurs 1924 (levés de 1918-22) on trouve à 1'W, au S. du Clos, le lieudit "Le Veau". A 1'E., à proximité de la route D 148 de Fbleau à Episy, on trouve "La Loingtaine au SW du pont de la Gravine et, plus au S., 1'Echaudé. Sur la carte au 1/10.000^e en noir 1942 (levés de 1918-22) révisés en 1938), le Veau figure toujours, mais les noms de La Loingtaine et de 1'Echaudé sont remplacés par une seule dénomination: la Trentaine. Aucun nom n'est porté sur la carte au 1/100000^e dite du Ministère de l'Intérieur, sur la carte cantonale, sur le 1/50.000^e ni sur les cartes privées concernant la forêt et les environs.

La carte cantonale et la carte au 1/20.000^e indiquent le "chemin de Montigny à Episy traversant entièrement ce secteur d'W en E. Sur la carte au 1/10.000^e et sur le 1/50.000^e en couleurs (levés stéréotopographiques aériens de 1943 complétés sur le terrain en 1943-44), ce chemin présente une solution de continuité dans la partie E. de la zone marécageuse.

D'après les cartes de 1726 et de 1809, le chemin précité allait à La Genevraye (et non à Montigny) et partait d'Episy. Entre La Genevraye et la rive droite du Loing, au S. de Montigny, son tracé a été emprunté par la D. 58.

Paul FREMENT.

SUITE A F. HERBET ET L. WEIL SUR LES LIEUXDITS DE LA FORET DE FONTAINE-BLEAU.- Quatrième note; cf. Bull. 1950, p. 116, 1951, pp. 49, 63, 81.- Route de la Bonne Idée: D'après F. Herbert (Dictionn. p. 68) "de la route du Décagoné au Cr d'Achères", ce qui est conforme au plan des E. & F. (1931), erroné sur ce point. Au vrai, cette route traverse le Cr d'Achères et se prolonge au N. jusqu'à la route des Petits Feuillards et à la Rte de Trappe-Charette (IX^e Série). Ce dernier tracé figure sur les cartes Denecourt (1870) et de l'IGN, mais non sur la carte Colinet. La route de la Bonne-Idee n'existait pas au début du 19^e siècle.

Trappe-Charette: L. Weil (Travaux des Natural., X, 1939, p. 166) écrit: "Trappe ou la Trappe-Charette - Attrape-Charette - Attrape-Charettes". Les cartes Denecourt, Colinet et autres récentes portent la graphie: Trappe-Charette". Plusieurs plaques forestières anciennes subsistent encore, notamment deux au Cr. des Petits Feuillards, sur la Rte Ronde; on y lit les indications "Rte, ou canton de l'Attrape-Charette, ou d'Attrape-Charette. La carte de 1809 indique le triage de Trape-Charette et les rochers de Trape-Charette qui correspondent à l'actuel Rocher de Milly. Le rocher de ce nom figure sur la nomenclature (trriage du Canton de Franchard), mais non sur le plan des E. & F.

Route de la Vallée Jauberton: 8^e Série dite de la Cx de St Hérem; on lit dans Herbert (Dictionn. p. 420) "d'une route à nommer à la R.N. 7; route ancienne nommée dans l'arrêt du 16 mars 1721; route tournante qui fait la séparation des Ventes Emblard et de la Vallée Jean Berlon (sic)". D'après le plan des E. & F. (1931), cette route s'embranché sur la Rte du Broquart et aboutit à la 7

Route Verte: Herbert (Dictionn.) signale deux routes de ce nom; l'une dans la Plaine de Samoie (qui existe toujours), l'autre dans le Rocher des Etroitures (21^e Série) "de la Rte du Chêne Pinguot à la Rte du Long Rocher". Cette deuxième Rte Verte est très probablement une route qui figure sur la carte Denecourt, édit. 1870 (non dénommée): de l'intersection de la Rte du Chêne Pinguot et de la Rte Emile Michel au S., à la Rte du Long Rocher au N. Cette Rte Verte ne figure plus sur les cartes Colinet, IGN 1/20.000^e ni sur le plan de l'Aménagement; elle n'existe plus sur le terrain.

Route de la Plaine Verte: Herbert écrit: "de la Rte du Languedoc à une route non dénommée"; cette dernière est la Rte de la Grande Vallée (bornage de Marlotte, 21^e Série).

Route du Beuvédère: On lit dans Herbert: "du chemin GC 58 à la Rte Verte"; Sur les cartes Denecourt et Colinet, elle va du chemin GC 58 à la Rte des Ecuries de la Reine; cette route a été prolongée à l'W. et s'étend maintenant jusqu'à la Route de la Grande Mare (21^e Série).

Le Plaisir du Roi: "Lieudit entre les Ventes Chapelier, les Ventes à Bauge et les Billébauts" (Herbet, Dictionn. p. 340). Dénomination non portée sur la carte de 1809 ni sur les cartes récentes, mais encore employée en vénerie; cf. les rapports concernant les chasses à courre in Annaires de la Société des Sentiers d'Avon et Presse locale. Il convient de remarquer qu'il y a actuellement dans la 22^e Série dite du Bois de Fay une route courte dénommée "Rte des Haisirs du Roi", faisant jonction entre la Rte de la Livrée et celle des Roches. A noter aussi la Rte des Plaisirs, du Cr de la Cx du Gd Veneur à la Route de la Vallée de la Solle.

Route Lemonnier: Pour Herbert, "du Cr Béringhem au chemin GC 58 (Rte de Marlotte); d'après le plan des E. & F., de la Rte 51 (d'Orléans) à la GC 58.

Les Grandes Bryères: Citées par Herbet (p.191) et Weil (p.153). Sur la carte de 1726, la dénomination "Ventes des Grandes Brières" est portée en bordure et au N. de la Rte Ronde, entre la Rte de Nemours (St Hérem) et la Rte de Villiers. Sur la carte de 1809, on trouve les noms suivants: "Les Erables" à l'E. et "Vente au Déluge" à l'W. formant un seul triage du canton de la Cx de St Hérem. C'est le canton des Erables et Déluge actuel (VII^o Série). La carte de 1726 porte, en outre, la mention: "Grandes Brières" au S. de la Rte Ronde et à l'W. de la Rte de Nemours. Sur la carte de 1809, au même emplacement figure la dénomination "Grandes Bruières". Il s'agit des "Grandes Bruyères" du plan de l'Aménagement (report de 1931), dans la VIII^o Série.

Pré Archer: Herbet (Dictionn.p.351) écrit: "Ancien canton du Rocher Cassepot"; Weil (Travaux ANVL, 1939, p.162) ajoute: "Lieudit au S. du Bois de la Madoleine". D'après la carte des Chasses (1809), le Pré Archer (sic) se trouvait au S. du Rocher Cassepot, à l'W. du Cr du Bois de la Madoleine. La mention est portée au N. de l'actuelle Rte du Cambard et de part et d'autre de la Rte de la Tour Denecourt. Le Pré Archer se trouvait dans le canton n^o9 dit de la Cx d'Augas, mais il ne constituait pas un triage. Le nom Pré Archer figure sur la carte Denecourt; il est porté en bordure E. de la Rte du Fort l'Empereur, maintenant Rte de la Tour Denecourt. Herbet (p.351) y signale des coupes de bois effectués en 1614, 1721 et 1742; antérieurement, une coupe de 200 arpents au Pré Archer" avait été vendue en 1372 par Guy de Courquilleroy, maître forestier de la Forêt de Bierre et seigneur du lieu devenu Courquilleroy.

Roche Clotilde: N'est pas citée par Herbet ni Weil, mais signalée sur la carte au 1/20.000^o et sur le 1/10.000^o de l'IGN. Cette dernière comporte des indications: "Rocher Besnard - 106,7 - Roche Clotilde" (cf. feuille Fbleau, n^o 3 d, tirage de février 1942). La carte Colinot et le plan de l'Aménagement portent uniquement la mention "Rocher Besnard" (VI^o Série; Cx du Gd Maître).

Layon du Roi: En forêt domaniale, NE. D'après Herbet "du Cr du Chêne Brûlé au Cr de Courbuïsson". Ce "layon" (chomin étroit à l'usage des chasseurs), non marqué sur la carte de 1809, est porté sur celles de Denecourt (1870), de Colinot, de l'IGN et des E. & F.. Il part de la Rte de la Cx de Toulouse au NW. du Cr de la Boissière, longe à courte distance le bornage de Sormaize, traverse les Crs de Tournezy et du Tir, longe parallèlement au S. la Rte de la Pépinière, passe au N. du Cr de Barbeau et aboutit à la Rte Cavillon. Le layon du Roi a une longueur de 6,800 kilomètres.

Layon Central: Situé dans le Grand Parquet des anciennes chasses à tir.

Paul PREGENT.

METEOROLOGIE

PHYSIONOMIE DE JUIN 1951 A FONTAINEBLEAU.- Le mois de juin 1951 a été sensiblement normal quant à la température (excès moyen de 0°7), avec des minima doux (excès de 1°4) et des maxima normaux (excès de 0°2); très arrosé (lame excédentaire de 69 mm., soit plus du double de la normale, par fortes averses orageuses, en 17 j. au lieu de 11 (Paris-St Maur a reçu 113 mm. et Moursis 94 mm.); un seul mois de juin depuis 1883 reçut davantage de pluie à Fbleau (1930 avec 140 mm.); l'état hygrométrique a été excédentaire de 6 % la nébulosité très forte (excès de 15 % en moyenne; de 19 % le soir); l'insolation fortement déficitaire (190 heures de soleil contre 227 normalement). Le total pluviométrique de mai et juin cumulés fournit 262,6 mm. contre une normale de 125,8 mm., soit plus du double? Ce total n'avait encore jamais été atteint depuis le début des observations météorologiques à Fontainebleau.

Le communiqué météo technique de juin sera publié au prochain bulletin.

Polycopié à Fontainebleau.

Le Rédacteur-Gérant: DOIGNON.



